

Le mot du maire

Chères Barbysiennes, chers Barbysiens,
Voici le 2^{ème} numéro du Barby Flash depuis les élections du printemps dernier. Il vous apporte quelques informations sur le déroulement de cette rentrée scolaire ainsi que sur la vie associative de la Commune.
La communication est un critère important du bien vivre ensemble dans une collectivité. Le Barby Flash en est l'un des aspects. Pour utilement compléter cette formule papier nous nous sommes engagés lors de la dernière campagne électorale à organiser une réunion publique par an pour échanger librement et oralement sur divers aspects de la vie de notre Commune.
Convaincue de l'intérêt d'une telle démarche et sans attendre le 1^{er} anniversaire de notre mandat, la Commission Information et Communication, largement investie dans son rôle, m'a proposé d'organiser le 9 décembre prochain à 19h une première rencontre publique « ouverte » sur différents sujets de votre choix.
Pour préparer au mieux ce prochain rendez-vous, auquel je souscris bien volontiers, vous trouverez ci-joint un coupon-réponse pour faire connaître le ou les sujets que vous souhaiteriez voir abordés.
Avec tous mes remerciements pour votre active contribution, clé d'une bonne et constructive démocratie participative.

Le Maire,
Catherine CHAPPUIS

J'appelle votre attention sur les points suivants :

- Tous les sujets cités ne pourront être évoqués lors de cette 1^{ère} réunion publique ; mais nous vous ferons connaître, lors d'un prochain barby flash, tous les sujets cités et les choix que nous aurons retenus pour cette 1^{ère} réunion qui présentera un caractère expérimental.
- Il est important que vous soyez nombreux à nous répondre, car il est bien évident qu'un retour trop restreint de réponses rendrait limité l'intérêt de l'organisation de ce débat.
- Si l'expérience donne satisfaction, elle pourra bien évidemment être renouvelée sur d'autres sujets d'actualité ou d'intérêt collectif.
- Outre ce questionnaire, d'autres moyens sont à votre disposition pour mieux connaître la vie de la Commune ou pour chercher des réponses aux interrogations que vous souhaitez formuler : consultation du site internet (www.barby73.fr) que nous nous efforçons d'actualiser ; rencontres des Elus et notamment les Conseillers Municipaux de votre quartier ; accueil par les services de la Mairie ouverts au public. Vous pouvez également consulter le site internet de Chambéry Métropole sur les sujets relevant de la compétence de l'agglomération.

Jean-Noël BOUTET DE MONVEL,
Adjoint à la Communication et à l'Information

Rentrée des classes dans les écoles de Barby

La rentrée scolaire sur Barby s'est faite dans de bonnes conditions et sans suppression de poste malgré des inquiétudes liées aux restrictions budgétaires et aux baisses du nombre d'enseignants au niveau national. La grande nouveauté de l'année est la suppression de l'école le samedi matin remplacée par de l'aide individualisée pour les enfants en difficulté.

A l'école maternelle « le Manège »

Quatre enseignants : Monique LAURENCE (Directrice), Denis OLIVERES et deux nouvelles venues (Amandine GACHET et Carine BRIARD) ont reçu avec quelques pleurs (mais pas trop) les 96 enfants qui se répartissent sur 4 classes : 1 pour les petits – 1 pour les petits/moyens – 2 moyens/grands. Ces enseignants sont secondés par 3 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) : M^{mes} GRIMAUD – POULET et RISTER.

A l'école élémentaire

Arrivée d'un nouveau Directeur : **Frédéric DUJARDIN**, interviewé ci-contre par 4 élèves de CM2 (Amandine, Dylan, Audrey et Théophile).

Une demande a été faite par le Directeur : donner un nom à cette école. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

147 enfants se répartissent sur 7 classes :

1 CP – 1 CE1/CM2 – 1 CE2 – 1 CM1 – 1 CM2 – 1 CLIS (Classe d'Intégration Scolaire d'un effectif de 11 élèves).

Hormis le changement de direction, il est constaté une stabilité des enseignants puisque M^{mes} MILLET – CELADIN – JACQUET – FAURIE et CHARLAIX - et Mrs CARRON – LAPERRIERE ont entamé une nouvelle année.

L'aide individualisée, nouveauté de cette rentrée, a lieu soit le matin de 8h à 8h30 soit le soir de 16h40 à 17h10.

Les enseignants des écoles maternelle et élémentaire ont le soutien du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (R.A.S.E.D.), qui, pour les écoles de Barby, est constitué d'une psychologue scolaire M^{me} ANDRÉ et d'un enseignant spécialisé M. GODINEAU, qui interviennent sur d'autres écoles. Leur mission est de contribuer sur le temps scolaire (et en étroite collaboration avec les enseignants, les parents et les partenaires sociaux) à la prévention de la difficulté scolaire : ils apportent des aides spécifiques et différenciées, complémentaires des actions conduites par l'enseignant dans sa classe.

26^{ème} rentrée au collège Jean Mermoz...

M. Pasquier, Principal du collège, se déclare assez satisfait de cette rentrée caractérisée par une relative stabilité des personnels, tous nommés : 35 professeurs, 5 assistants d'éducation, 9 agents d'entretien et 5 personnes pour l'administration. Il note une augmentation des effectifs élèves, 480 (dont 9 pour l'Unité Pédagogique Intégrée) soit une classe supplémentaire. La moitié des classes travaillent sur 4 jours. Les options facultatives (Latin, DP3 et Section Européenne) ainsi que le Plan Ski-Jeunes en 4^{ème} sont reconduits à la satisfaction de tous. Des voyages linguistiques se préparent pour les secondes langues vivantes en 3^{ème}. La nouveauté pédagogique est la mise en place prévue début octobre de l'accompagnement éducatif ; les élèves se voient proposer une aide aux devoirs ou une activité culturelle ou sportive de 16h30 à 18h. Le Conseil Général engagera, d'ici la fin de l'année scolaire, des travaux conséquents pour améliorer le cadre de vie de chacun : réfection du CDI, des toilettes et du hall... Mais que disent les nouveaux élèves de 6^{ème} qui viennent de découvrir l'établissement ?

« J'ai mal dormi la veille de la rentrée, mais maintenant je me suis bien habituée ; je ne me suis pas perdue dans les couloirs... »

« C'est super car on change de prof à chaque cours... c'est moins monotone ! »

« J'aime bien changer de salle à chaque heure, ça me fait bouger ! Dommage qu'on ne puisse pas jouer au foot à la récré... »

« Le self, c'est top car on peut choisir ce qu'on veut et manger avec ses copains... »

Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous la meilleure année scolaire possible.

La rubrique de l'environnement et du développement durable

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de St-Exupéry

Nous sommes tous d'accord avec cette maxime, et pourtant la dégradation de l'environnement est devenue un problème majeur, avec ses impacts sociaux et économiques. La notion de « développement durable », largement médiatisée, ne doit pas rester à l'état de paroles et de vœux pieux,

Nous pouvons TOUS être acteurs de la préservation de notre cadre de vie.

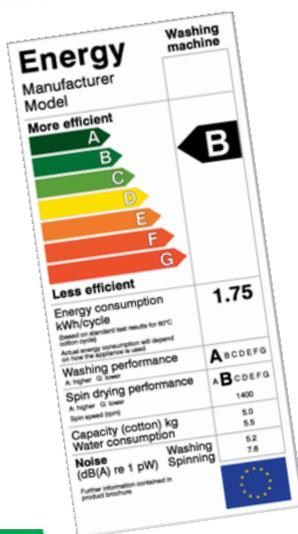
Il nous paraît important que chacun de nous soit informé des moyens d'action possibles. C'est l'objectif de cette rubrique que vous retrouverez maintenant dans chaque Barby Flash.

Consommation: Les labels

Les écolabels permettent de garantir aux consommateurs la qualité d'usage d'un produit et ses caractéristiques écologiques. Ils sont contrôlés et certifiés par un organisme indépendant.

On en trouve de nombreux, français ou européens, tous repérables par un logo affiché sur le produit.

Voici les 3 principaux :



Ces deux labels, français et européens, concernent des produits, hors alimentation, tels que : produits d'entretien, peinture, textiles, chaussures...

Cette liste n'est pas exhaustive et est révisée régulièrement.

Ce label indique la dépense énergétique des appareils électroménagers et des ampoules.

La classification va de A à G : A étant le plus économe, G le plus gourmand en énergie.

Le surcoût des produits de classe A ou B sera compensé par les économies d'électricité engendrées.

L'agriculture biologique est un mode de culture qui vise à limiter l'emploi de produits nocifs non seulement pour l'homme, mais pour l'eau, la terre, l'air...

Ce mode de production, moins industriel, favorise la biodiversité et la vie des sols ainsi que la création d'emplois.

Ce label se retrouve sur les produits d'alimentation.

Faites savoir à vos commerçants que vous êtes demandeurs de ces labels.

Agenda

20 au 24 octobre 2008 Semaine de l'emploi

- **Lundi 20 octobre 2008 de 10h à 16h** au *Scarabée à Chambéry*: ateliers approfondis de recherche d'emploi.
- **Mardi 21 octobre 2008 de 9h30 à 17h** au *Centre des Congrès « Le Manège »*: forum multi-métiers. *Pour en savoir plus consulter le site internet: www.1semainepour1emploi.fr ainsi que les ANPE*

15 et 16 novembre 2008 Bourse aux skis à la salle des Fêtes

29 novembre 2008 "KNOCK" à 20h30 à la salle des Fêtes

12 décembre 2008 Marché de Noël et projection d'un film

sur les santons de Provence à la salle des mariages de la Mairie à 19h.



AFM | Téléthon
Le prochain Téléthon se déroulera les 5 et 6 décembre 2008.

Pour connaître l'actualité de l'AFM, l'avancée des recherches et l'utilisation des dons, vous pouvez dès maintenant consulter le site www.telethon.fr

Si vous souhaitez participer au Téléthon 2008 à Barby et contribuer au développement des manifestations, contactez:

MM. Jean MAURETTO (04 79 71 36 40),
Roland PARAVY (04 79 71 31 13),
M^{me} Jeannette GILGEN (04 79 70 39 82) ou la
coordination Savoie (Michèle VIDAL 04 79 71 34 75).

Mettez votre énergie et votre engagement au service des équipes départementales de bénévoles.

Le Trésor des Écoles

L'Association des Parents d'Élèves des Écoles nous informe de 2 rendez-vous pour cette fin d'année :

• COLLECTE DE LIVRES

L'association des parents d'élèves participera au salon du livre **les 29 et 30 novembre 2008 aux Marches**. L'idée est de vous demander d'apporter à l'école maternelle, à l'école primaire ou à la mairie de BARBY des livres (pour enfants, bandes dessinées, livres de poche... dans un état présentable et propre) dont vous voulez vous séparer. Le montant des ventes sera destiné aux activités scolaires de nos enfants. Parlez-en autour de vous... Merci d'avance.

NB : la date limite de dépôt est fixée au vendredi 24 octobre 2008.

• MARCHE DE NOËL

Retenez la date! Il aura lieu le **vendredi 12 décembre de 16h30 à 19h30**, place de la mairie. Au programme: accueil du Père Noël, promenade en calèche vente de sapins, décorations de Noël, gâteaux, crêpes, vin chaud... Un agréable moment à passer en famille!

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION COMMUNALE

Au début de l'année 2009 (15 janvier au 15 février 2009) il sera procédé au recensement général de la Commune. Chacun est invité à réserver un bon accueil aux agents recenseurs. Les personnes susceptibles d'être retenues comme agents recenseurs par la Commune sont invitées à se faire connaître le plus rapidement possible auprès des services de la Mairie.

Les qualités requises pour postuler sont les suivantes :

- Être âgé de plus de 18 ans et de moins de 65 ans
- Être actif ou non actif ou retraité
- Qualités morales : discrétion, moralité, neutralité, capacité relationnelle, ordre, rigueur et méthode, et ténacité.
- Il faut en outre bien connaître la Commune et faire preuve de disponibilité.

En bref

La Chasse

Du 14 septembre 2008 au 18 janvier 2009 : durée d'ouverture de la Chasse : les jours de chasse sont les mercredis, jeudis, samedis et dimanches.

La Compagnie "Le Masque de Chair"

La Compagnie le Masque de Chair reprend son activité théâtre **chaque jeudi en période scolaire :**

Ateliers enfants de 17h30 à 19h/Atelier adultes de 19h15 à 21h30. Adhésion à l'année : 5 €

Cotisation par trimestre : Enfants : 30 €/Adultes : 60 €

La troupe adulte présentera le samedi 29 novembre : **Knock** de Jules Romain à la Salle des Fêtes à 20h30. Entrée libre. Venez nombreux. Renseignements : 04 79 71 93 06

Ski Club

La saison recommence! Les premières inscriptions débuteront lors de la bourse aux skis du week-end du 15 novembre puis les lundis 1^{er} et 8 décembre de 18h à 19h30 aux salles

associatives du Mont Cenis à côté de la Mairie. Les sorties en car se feront le mercredi à partir du mois de janvier, départ à 12h30 retour à 19h (pour plus de renseignements Tél. 04 79 69 47 17)

Abri à vélos

Un abri à vélos d'une capacité de 8 places doit être installé vers le parking de la salle des fêtes. Des renseignements complémentaires pour l'utilisation de ce nouvel équipement sont disponibles en mairie.